

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR****-ICF-****Siège social** : 42, rue Ibn Charaf- 1002 Tunis.

La Société Industries Chimiques du Fluor -ICF-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008 accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Mourad GUELLATY.

BILAN
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles		815 805	715 023	715 023
Moins amortissements		<u>(716 999)</u>	<u>(714 664)</u>	<u>715 023</u>
		98 806	359	0
Immobilisations corporelles		33 434 115	31 668 586	32 055 254
Moins amortissements		<u>(26 776 118)</u>	<u>(25 847 667)</u>	<u>(26 269 158)</u>
		6 657 997	5 820 919	5 786 096
Immobilisations financières		18 598 438	16 021 431	16 562 855
Moins provisions		<u>(319 329)</u>	<u>(198 617)</u>	<u>(220 610)</u>
	3	18 279 109	15 822 814	16 342 245
Total des actifs immobilisés		<u>25 035 912</u>	<u>21 644 092</u>	<u>22 128 341</u>
Autres actifs non courants	4	60 966	45 068	0
Total des actifs non courants		<u>25 096 878</u>	<u>21 689 160</u>	<u>22 128 341</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		20 143 859	10 379 219	11 773 716
Moins provisions		<u>(307 137)</u>	<u>(392 309)</u>	<u>(324 499)</u>
	5	19 836 722	9 986 910	11 449 217
Clients et comptes rattachés	6	10 747 226	14 313 987	6 546 437
Autres actifs courants		2 161 971	5 719 459	2 672 702
Moins provisions		-	-	-
	7	2 161 971	5 719 459	2 672 702
Placements et autres actifs financiers	8	69 602	54 043	130 725
Liquidités et équivalents de liquidités	9	6 955 492	7 357 778	18 249 294
Total des actifs courants		<u>39 771 013</u>	<u>37 432 177</u>	<u>39 048 375</u>
TOTAL DES ACTIFS		64 867 891 =====	59 121 337 =====	61 176 716 =====

BILAN
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	10	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Réserves	11	28 755 856	26 855 856	26 855 856
Autres capitaux propres	12	336 509	438 998	380 324
Résultats reportés	13	3 867 455	859 231	859 231
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		<u>41 959 820</u>	<u>37 154 085</u>	<u>37 095 411</u>
Résultat net		5 289 252	4 697 246	8 058 224
Total des capitaux propres avant affectation		47 249 072	41 851 331	45 153 635
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions	14	1 250 341	3 736 199	5 417 763
Total des passifs non courants		1 250 341	3 736 199	5 417 763
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés		10 275 776	10 538 219	8 548 596
Autres passifs courants	15	6 092 702	2 995 588	2 056 722
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	-
Total des passifs courants		16 368 478	13 533 807	10 605 318
Total des passifs		17 618 819	17 270 006	16 023 081
Total des capitaux propres et des passifs		64 867 891 =====	59 121 337 =====	61 176 716 =====

ETAT DE RESULTAT
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
Revenu		33 176 834	35 253 336	66 297 848
Coût des ventes		(26 630 580)	(24 895 758)	(47 970 111)
Marge brute		6 546 254	10 357 578	18 327 737
Autres produits d'exploitation	16	338 826	292 631	843 941
Frais de distribution		(1 360 793)	(1 496 717)	(2 813 410)
Frais d'administration		(947 893)	(908 136)	(2 049 417)
Autres charges d'exploitation	17	(1 262 677)	(3 865 180)	(6 898 717)
Résultat d'exploitation		3 313 717	4 380 176	7 410 134
Charges financières	18	(83 473)	(240 258)	(459 730)
Produits des placements	19	650 064	395 986	838 604
Autres gains ordinaires	20	4 581 977	231 366	390 873
Autres pertes ordinaires	21	(3 126 300)	-	-
Résultat avant impôt		<u>5 335 985</u>	<u>4 767 270</u>	<u>8 179 881</u>
Impôt sur les bénéfices		(46 733)	(70 024)	(121 657)
Résultat des activités ordinaires		5 289 252	4 697 246	8 058 224
Après impôts		5 289 252	4 697 246	8 058 224
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		5 289 252	4 697 246	8 058 224

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>	<u>31/12/07</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	28 976 045	33 787 874	72 602 080
Encaissements reçus des débiteurs divers	216 300	223 803	429 378
Sommes versées aux fournisseurs	(32 554 070)	(24 420 344)	(47 716 927)
Sommes versées au personnel	(2 591 274)	(2 557 261)	(5 240 482)
Impôts sur les bénéfices	(28 341)	(27 544)	(54 914)
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u> (22)	<u>(5 981 340)</u>	<u>7 006 528</u>	<u>20 019 135</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités</u>			
<u>D'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 571 425)	(384 682)	(1 061 140)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	89 558	96 051	96 751
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 988 200)	(16)	(500 016)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	214 866	214 866
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels	15 669	(17 183)	(137 901)
Flux de trésorerie provenant des produits de placement	214 113	277 855	484 573
Charges financières	(29 869)	(28 696)	(50 760)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u> (23)	<u>(3 270 154)</u>	<u>158 195</u>	<u>(953 627)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Dividendes et autres distributions	(2 303 178)	(2 304 658)	(3 144 658)
Encaissements provenant des subventions	3 327	-	4 279
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u> (24)	<u>(2 299 851)</u>	<u>(2 304 658)</u>	<u>(3 140 379)</u>
Incidences des variations des taux de change (25)	257 543	(207 841)	(381 389)
Variation de trésorerie	(11 293 802)	4 652 224	15 543 740
Trésorerie au début de l'exercice	18 249 294	2 705 554	2 705 554
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 955 492	7 357 778	18 249 294

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2008

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

L'intégralité du chiffre d'affaires de la société est réalisée à l'exportation.

2. PRINCIPES COMPTABLES.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs. Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation. Les grosses réparations sont amorties sur une durée moyenne de trois ans à partir de la date d'utilisation de l'immobilisation objet de la réparation.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks produits finis sont évalués mensuellement selon le coût moyen pondéré exception faite des produits stockés à l'étranger qui sont évalués selon la méthode première entrée, première sorti.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où il se trouve.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

Actuellement, l'usine est en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES.

Par rapport à l'exercice 2007, les états financiers au 30 Juin 2008 traduisent un changement de méthode de conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère.

En effet, la société utilisait, jusqu'au 31 Décembre 2007, les cours moyens de change des devises affichés par la banque centrale pour la conversion de tous les éléments monétaires actifs et passifs libellés en monnaies étrangères.

A partir du 1^{er} Janvier 2008, la société a adopté une nouvelle méthode pour l'évaluation des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère. Ainsi, la nouvelle méthode consiste à appliquer :

- les cours d'achat des devises affichés par la banque centrale pour la conversion des éléments monétaires actifs,
- les cours de vente des devises affichés par la banque centrale pour la conversion des éléments monétaires passifs.

Ce changement de méthode n'a pas été appliqué rétrospectivement pour déterminer son effet sur les soldes d'ouverture de l'exercice 2008 et sur les exercices antérieurs et ce, en raison de l'impossibilité de déterminer l'impact en question. Tout comme il est impossible de déterminer l'impact sur les six mois clos le 30 juin 2008 de ce changement de méthode.

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Prêts à plus d'un an au personnel	209 941	144 054
Participations	18 224 795	15 736 595
Dépôts et cautionnement	163 702	140 782
	<u>18 598 438</u>	<u>16 021 431</u>
Moins provisions *	(319 329)	(198 617)
	<u>18 279 109</u>	<u>15 822 814</u>
	=====	=====

* Les provisions pour dépréciation des titres sont destinées à couvrir la perte de la valeur des participations dans chacune des sociétés suivantes :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
ACMG	150 000	150 000
SOTAC	500	500
Tunisair	-	-
SOTRAPIL	-	-
AL KIMIA	-	-
Banque du Sud	-	-
STB	168 829	48 117
	<u>319 329</u>	<u>198 617</u>

5. AUTRES ACTIFS NON COURANTS.

Il s'agit des études de mise à niveau.

6. STOCKS.

Les stocks se répartissent comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Stocks matières premières	12 293 596	7 501 787
Stocks matières consommables	1 791 448	1 641 866
Stocks emballages commerciaux	465 616	406 669
Stocks produits finis	5 593 199	828 897
	<u>20 143 859</u>	<u>10 379 219</u>
Moins provisions	(307 137)	(392 309)
	<u>19 836 722</u>	<u>9 986 910</u>
	=====	=====

7. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Billiton Metais Brasil	-	643 258
Bhp Billiton Raw Materials	-	4 843 863
Aluminium Bahrain	5 065 658	2 987 992
Albras Aluminio Brasilia	3 387 456	1 301 200
Alcoa Aluminio Brasil	-	964 886
Aluminium de Grèce	-	1 587 157
Zeeland Aluminium Company PNL	2 294 112	1 985 631
	<u>10 747 226</u>	<u>14 313 987</u>
	=====	=====

8. AUTRES ACTIFS COURANTS.

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Emballage à rendre	5 149	5 149
Fournisseurs débiteurs	143 918	111 257
Personnels-avances/salaires	5 164	5 600
Etat, impôts et taxes	337 474	380 128
Charges payées d'avance	1 158 097	4 925 721
Compte d'attente	390 684	266 602
Débiteurs divers	96 143	7 085
Produits financiers à recevoir	25 342	17 917
	<u>2 161 971</u>	<u>5 719 459</u>
Moins provisions		-
	<u>2 161 971</u>	<u>5 719 459</u>
	=====	=====

9. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Prêts à moins d'un an au personnel	69 602	54 043
	<u>69 602</u>	<u>54 043</u>
	=====	=====

10. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

Elles se répartissent comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Certificats de dépôts	6 600 000	4 150 000
Banques en D.T	350 658	422 820
Banques en devises	834	2 780 958
Caisses	4 000	4 000
	<u>6 955 492</u>	<u>7 357 778</u>
	=====	=====

11. CAPITAL SOCIAL.

Le capital de la société est composé de 900 000 actions totalement libérées et d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

12. RESERVES.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Réserves légales	900 000	900 000
Réserves facultatives	27 855 856	25 955 856
	<u>28 755 856</u>	<u>26 855 856</u>
	=====	=====

13. AUTRES CAPITAUX PROPRES.

Il s'agit des subventions d'équipement et des subventions pour frais d'étude relatives à la mise à niveau accordées par l'Etat.

14. RESULTATS REPORTEES.

Le résultat de l'exercice 2007 (bénéfice de 8 058 224 dinars) a été affecté conformément à la troisième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2008 comme suit :

- Résultat 2007	8 058 224
- Réserves facultatives	(1 900 000)
- Dividendes à distribuer	(3 150 000)
Résultats reportés	<u>3 008 224</u>
	=====

15. PROVISIONS.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Provisions litiges pollution	200 103	186 444
Provisions pour amendes et pénalités d'impôt	750 238	715 845
Provisions pour risque	300 000	2 833 910
	<u>1 250 341</u>	<u>3 736 199</u>
	=====	=====

16. AUTRES PASSIFS COURANTS.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Personnel	1 021 000	948 368
Etat impôts et taxes	153 977	137 525
Actionnaires – dividendes à payer	853 246	846 616
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	451 129	442 764
Créditeurs divers	3 370 027	308 906
Charges à payer	138 000	134 555
Produits constatés d'avance	105 323	176 854
Avance reçue sur loyer ANPE	-	-
Avance reçue sur loyer ANGD	-	-
	<u>6 092 702</u>	<u>2 995 588</u>
	=====	=====

17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Location immeubles et appartements	183 332	174 602
Production immobilisée	15 125	12 530
Cessions diverses	9 524	9 904
Remboursements divers	8 210	24 548
Produits liés à l'actualisation des prix H ₂ SO ₄ et Oleum	-	-
Produit sur déchargement SPATH et ALF ₃	6 511	1 937
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	116 124	69 110
	<u>338 826</u>	<u>292 631</u>
	=====	=====

18. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Frais personnels	411 569	529 304
Charges relatives à l'immeuble	86 337	88 515
Dons et subventions	57 588	57 550
Jetons de présence	90 000	90 000
Provisions(*)	444 470	2 857 172
Pénalités	16 060	18 903
Frais et honoraires relatifs à l'affaire ICF – CEE	-	66 831
Autres charges d'exploitation	127 321	50 311
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	29 332	106 594
	<u>1 262 677</u>	<u>3 865 180</u>
	=====	=====

(*) : Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Provision pour dépréciation de titres participatifs	98 718	-
Provision pour pénalité sur affaire CEE	-	2 000 000
Provision pour honoraires et frais liés à l'affaire CEE	300 000	-
Provisions pour augmentation du prix d'achat de matières premières	-	833 910
Autres provisions	45 752	23 262

444 470

2 857 172

=====

=====

19. CHARGES FINANCIERES.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Frais bancaires	7 400	10 518
Pertes de change	76 073	229 740
	<u>83 473</u>	<u>240 258</u>
	=====	=====

20. PRODUIT DES PLACEMENTS.

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Revenus des titres de placement	213 678	97 280
Dividendes	12 640	88 498
Jetons de présence	3 000	2 333
Produits/prêt personnels	4 912	4 215
Revenus comptes bancaires créditeurs	3 835	29 493
Gains de change	411 999	81 073
Produit net sur cession des valeurs mobilières	-	93 094
	<u>650 064</u>	<u>395 986</u>
	=====	=====

21. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/08</u>	<u>30/06/07</u>
Reprises sur provisions	4 513 173(*)	82 282
Quote-part des subventions	43 816	58 674
Plus value sur cession d'immobilisations	4 300	82 000
Autres gains	20 688	8 410
	<u>4 581 977</u>	<u>231 366</u>
	=====	=====

(*) Ce montant inclut principalement une reprise sur provisions pour affaire CEE d'un montant de 4 500 000 DT

22. AUTRES PERTES ORDINAIRES.

Il s'agit de l'amende appliquée par la Communauté Européenne pour pratiques anticoncurrentielles

23. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 30/06/08 à 5 981 340 DT résulte des encaissements auprès des clients de la somme de 28 976 045 DT majoré de 216 300 DT représentant le montant reçu des débiteurs divers (locations immeubles soit : 186 273 DT) et des décaissements d'exploitation d'un montant de 35 173 685 DT

24. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élève à la somme de (3 270 154) DT. Ce montant représente la balance entre les encaissements et les décaissements se rapportant aux activités d'investissements et est détaillé comme suit :

	<i>(En dinars)</i>
1) encaissements :	374 040
- encaissement provenant de la cession d'une voiture et au versement de la quote-part du groupe AL ZAMZEL	89 558
- remboursement des prêts accordés au personnel	70 369
- produits de placement, dividendes et jetons de présence reçus	214 113
2) décaissements	(3 644 194)
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 571 425)
- acquisition d'immobilisations financières	(1 988 200)
- prêts accordés au personnel	(54 700)
- charges financières (frais de banque)	(29 869)

Balance encaissement décaissements**(3 270 154)****25. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement au 30/06/2008 s'élève à un montant de (2 299 851) DT et provient essentiellement de la distribution des dividendes relatifs au bénéfice de l'exercice 2007.

26. NCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Provient essentiellement de la balance des gains et pertes de change suite aux fluctuations du cours du US Dollar.

27. STATUT FISCAL.

La société bénéficie, des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 Décembre 1993 (exonération de l'impôt sur les sociétés, de la taxe sur la valeur ajoutée...) du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation.

Toutefois, les produits accessoires relatifs à la location de l'immeuble sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2008****Messieurs les actionnaires,**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société les Industries Chimiques du Fluor au 30 juin 2008 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires précédemment mentionnés ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société les Industries Chimiques du Fluor au 30 juin 2008 et des résultats intermédiaires de ses opérations pour la période close à cette même date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention que la Communauté Européenne a appliqué une amende de 1 700 000 EUR à la société pour pratiques anticoncurrentielles. La société a décidé la reprise de la totalité de la provision déjà constatée à ce titre et qui s'élève à 4 500 000 DT au 30/06/2008 et a constaté une charge parmi les autres pertes ordinaires d'un montant égal à 3 126 300 DT, l'équivalent en dinar du montant de l'amende.

Il est à signaler à ce niveau que toute personne ou entreprise lésée par les pratiques anticoncurrentielles incriminées a la possibilité de porter l'affaire devant les tribunaux des États membres de l'Union Européenne pour obtenir des dommages et intérêts.

La jurisprudence de la Cour et le règlement (CE) n° 1/2003 du Conseil confirment que, dans les affaires portées devant les juridictions nationales, une décision de la Commission constitue une preuve contraignante de l'existence et du caractère illicite des pratiques en cause.

A ce titre la société n'a constaté aucune provision en attendant l'issue finale des retombées de cette affaire qui ne peuvent être estimées à cette date.

Tunis, le 31 Juillet 2008

Mourad Guellaty